Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

La grande promenade de l'Ecole normale. — La persistance du mauvais temps fit reculer la date de la promenade jusqu'au 9 juillet. Mais le soleil fut radieux à souhait. A 7 heures du matin, trois véhicules automobiles emportaient maîtres et élèves, de St-Loup à Cerlier, par Fribourg, Courgevaux, Morat, Anet. Nous arrivâmes à Morat juste à temps pour applaudir au passage le cortège des fiers tireurs de la Gruyère. Un bateau spécial, le *J.-J. Rousseau*, nous transporta à l'Ile de St-Pierre, puis, après une rapide exploration de l'île, à Neuveville. Le dîner fut servi, copieux et bien préparé, à l'Hôtel du Cerf, au Landeron. Les RR. PP. Capucins de l'Hospice nous firent l'honneur d'y participer, et leur Supérieur adressa aux élèves quelques aimables paroles de bienvenue. La ville de Morat nous reçut dans la décoration pleine de goût et l'animation du Tir cantonal ; un ami de l'Ecole y fit préparer, à la Croix-Blanche, un goûter copieux, auquel maîtres et élèves firent grand honneur. Une halte à Avenches permit aux normaliens de visiter les ruines des murs du côté est, de la Tornallaz, du théâtre, du Cigognier et du cirque. Le retour s'effectua par Misery et Belfaux. A 8 heures et demie du soir nos excursionnistes, harassés, mais enchantés, rentraient à Hauterive, pour se préparer qui aux épreuves orales du brevet, qui aux examens de fin d'année.

Les derniers jours de l'année scolaire. — Les élèves de troisième et quatrième années ont subi, les 20 et 21 juillet, les examens oraux pour l'obtention du brevet primaire. Le dimanche, 22, M. le Directeur, quoique épuisé par la maladie et les fatigues de la fin de l'année scolaire, a voulu donner à ses chers élèves ses dernières recommandations, avant d'aller prendre au Séminaire, non pas un repos, mais une activité moins absorbante. Le lendemain, à 8 heures, les examens des trois premières classes françaises et allemandes commençaient et se poursuivirent jusqu'à 10 heures, présidés par les membres de la Commission des Etudes, avec, à leur tête, M. le conseiller d'Etat Python, Directeur de l'Instruction publique, et son suppléant, M. le conseiller d'Etat Perrier. M. Chatton, Président du Conseil d'Etat, et M. Buchs, Directeur des Travaux publics, vinrent un peu plus tard apporter à l'Ecole le témoignage de leur sympathie et de leur intérêt. Cinq inspecteurs et plusieurs membres du clergé s'y adjoignirent au cours de la matinée. Après une visite à l'exposition des dessins de l'année, organisée par M. le professeur Berchier, nos hôtes se rendirent à l'église entendre une audition exécutée par les élèves de MM. Bovet et Kathriner. Puis eut lieu la lecture du rapport de M. le Directeur sur la marche de l'année scolaire, la lecture des noms des élèves qui se sont distingués dans leurs classes et qui ont obtenu un bulletin d'honneur.

M. Perrier prit alors la parole, au nom du département de l'Instruction publique. Il remercia d'abord en termes chaleureux le Direc-

teur démissionnaire, M. l'abbé Dessibourg ; puis il souhaita féconde activité dans la tradition créée par son prédécesseur au nouveau Directeur, M. l'abbé Dévaud.

Après avoir remercié les maîtres de Hauterive, M. Perrier adressa quelques paroles aux élèves, en particulier à ceux qui allaient quitter la maison pour entrer dans la vie pratique, et cela à un âge où les autres jeunes gens qui se vouent aux professions libérales ont encore devant eux de longues années d'études. Ils doivent donc, s'ils veulent rester des intellectuels, continuer à étudier et profiter en particulier de cette période de 20 à 30 ans si propice à l'étude fructueuse. L'orateur les mit en garde contre une autre difficulté : les institueurst débutants sont appelés à un poste en vue dans une commune à 18 ou 19 ans, alors qu'ils ne sont encore ni citoyens, ni soldats, et cependant, ils devront avoir immédiatement le prestige nécessaire à leurs fonctions ; pour obtenir ce prestige, et mériter la confiance, ils doivent, dès le début de leur carrière, se montrer des hommes dans toute l'acception du terme, des hommes de caractère et d'énergie. S'ils veulent réussir et faire aimer l'école, ils doivent surtout garder le contact avec les populations, spécialement avec le curé de la paroisse et les autorités locales ; ils doivent, d'une manière générale, garder le contact avec l'âme du pays, plus particulièrement avec l'âme de nos campagnes fribourgeoises, qui est faite de foi, d'esprit de travail et de simplicité. « Le gouvernement, conclut M. Perrier, a la conviction que ce sont là les dispositions de la grande majorité des instituteurs ; mais si, ici ou là, des velléités se faisaient jour de créer un fossé, si petit fût-il, entre le corps enseignant et le pays, il interviendrait avec énergie, parce qu'il sent toute la responsabilité qu'il a dans ce domaine. Lorsqu'il nomme des fonctionnaires, il leur remet des compétences administratives plus ou moins étendues ; lorsqu'il nomme des instituteurs, il leur confie l'âme du pays. »

Au cours du repas, ce fut M. le conseiller Chatton qui répondit aux paroles de bienvenue, de gratitude et d'adieu que M. le Directeur adressa aux invités par la bouche de M. l'abbé Dévaud. Comme Président du Conseil d'Etat, il se plut à retracer la longue, patiente et si méritoire carrière de M. l'abbé Dessibourg et lui exprima toute la gratitude du gouvernement et du peuple fribourgeois pour les trente-trois ans de labeur et de soucis consacrés sans relâche ni retour sur soi à la formation du personnel enseignant du canton. Ce fut un moment bien émouvant que celui où M. le Directeur Dessibourg se leva, pâle, amaigri, et, d'une voix affaiblie, reporta sur M. le conseiller d'Etat Python, assis en face de lui, brisé lui aussi par une activité que la maladie même ne peut suspendre, le mérite du renouveau dont s'est honorée notre école primaire et déclara ne pouvoir accepter d'autre titre que d'avoir essayé d'être le fidèle interprète de sa pensée et le loyal exécuteur de ses intentions. La salle entière mit fin à ce débat en les unissant tous deux d'une vibrante et sincère acclamation.